

# AMUNDI FUNDS EUROLAND EQUITY - I EUR

REPORTING

Communication  
Publicitaire

30/06/2022

ACTION ■

## Données clés (Source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **1 138,31 ( EUR )**  
Date de VL et d'actif géré : **30/06/2022**  
Actif géré : **3 122,42 ( millions EUR )**  
Code ISIN : **LU1880391971**  
Code Bloomberg : **AEEIECF LX**  
Indice de référence : **MSCI EMU**

## Objectif d'investissement

Chercher à augmenter la valeur de votre investissement pendant la période de détention recommandée. Le Compartiment investit au moins 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés établies, ou exerçant la plupart de leurs activités dans des États membres de l'UE dont la devise nationale est l'euro.

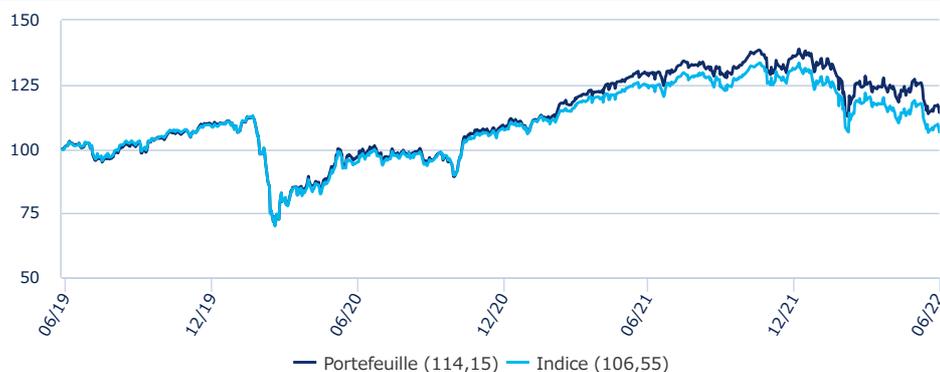
Le Compartiment a recours à des instruments dérivés pour réduire différents risques, gérer efficacement le portefeuille et obtenir une exposition (à court terme ou à long terme) à différents actifs, marchés et autres opportunités d'investissement (y compris les instruments dérivés axés sur les actions et le change).

**Indice de référence** : Le Compartiment est activement géré par rapport à l'indice MSCI EMU et cherche à le surperformer. Le Compartiment est principalement exposé aux émetteurs de l'Indice de référence. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire, et il investira dans des émetteurs non inclus dans l'Indice de référence. Le Compartiment surveille l'exposition au risque par rapport à l'Indice de référence. Néanmoins, l'ampleur de l'écart avec l'Indice de référence devrait être importante.

**Processus de gestion** : Le gestionnaire d'investissement utilise une combinaison de données globales du marché et d'analyses fondamentales d'émetteurs individuels afin d'identifier les actions ayant des perspectives supérieures à long terme.

## Performances (Source : Fund Admin) - Les performances passées ne préjugent pas des performances futures

### Evolution de la performance (base 100) \* (Source : Fund Admin)



### Profil de risque et de rendement (SRRI) (Source : Fund Admin)



▲ A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

▲ A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Le niveau de risque de ce compartiment reflète principalement le risque du marché lié aux investissements dans des actions de la zone Euro.

### Risques Additionnels

Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit** : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- **Risque de liquidité** : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- **Risque opérationnel** : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

### Performances glissantes \* (Source : Fund Admin)

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis le
	31/12/2021	31/05/2022	31/03/2022	30/06/2021	28/06/2019	-	-	24/06/2019
<b>Portefeuille</b>	-16,03%	-8,97%	-8,76%	-11,08%	13,32%	-	-	14,15%
<b>Indice</b>	-18,67%	-9,20%	-10,46%	-13,82%	5,99%	-	-	6,55%
<b>Ecart</b>	2,64%	0,24%	1,69%	2,73%	7,33%	-	-	7,60%

Les informations suivantes s'ajoutent aux données de performances présentées ci-dessus et ne doivent être lues qu'en conjonction avec celles-ci.

### Performances calendaires \* (Source : Fund Admin)

	2021	2020	2019	2018	2017
<b>Portefeuille</b>	25,51%	-0,74%	-	-	-
<b>Indice</b>	22,16%	-1,02%	-	-	-
<b>Ecart</b>	3,35%	0,28%	-	-	-

\* Source : Fund Admin Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

ACTION

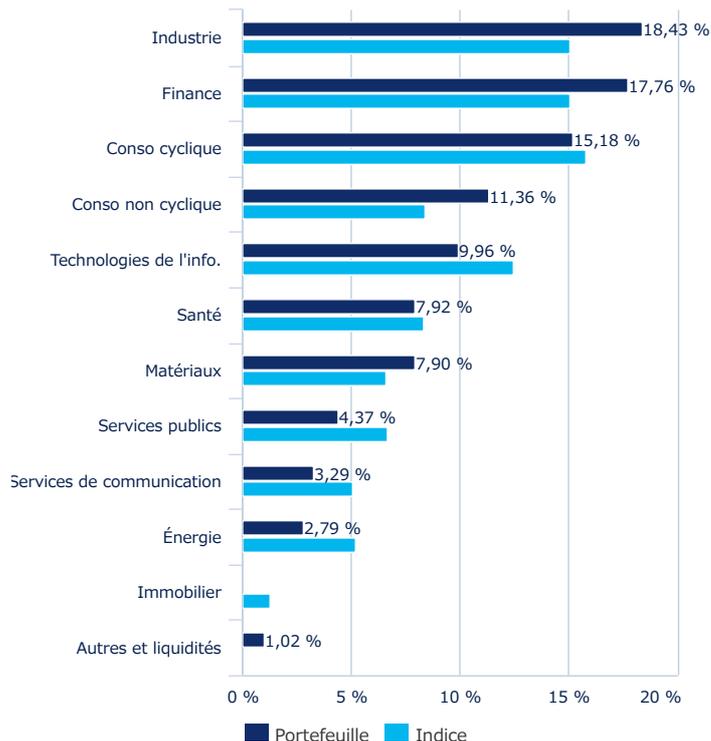
Rencontrez l'équipe



**Fabio Di Giansante**  
Senior Portfolio Manager

Composition du portefeuille (Source : Amundi)

Répartition sectorielle (Source : Amundi) \*



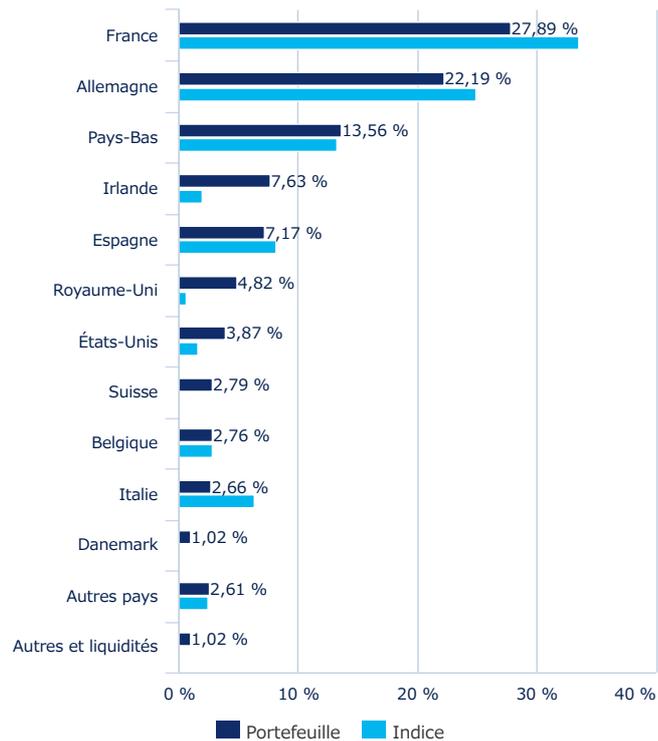
\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales surpondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
IBERDROLA SA	4,37%	1,43%	2,94%
LONZA GROUP AG	2,79%	-	2,79%
SHELL PLC	2,79%	-	2,79%
PRUDENTIAL PLC	2,61%	-	2,61%
VINCI SA	3,59%	1,13%	2,46%
KBC GROUP NV	2,76%	0,35%	2,41%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,87%	1,53%	2,34%
INFINEON TECHNOLOGIES AG	3,00%	0,76%	2,23%
LINDE PLC	2,23%	-	2,23%
INDUSTRIA DE DISENO TEXTIL SA	2,80%	0,59%	2,22%
<b>Total</b>	<b>30,81%</b>	<b>5,78%</b>	<b>25,02%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

Répartition géographique (Source : Amundi) \*



\* Hors prise en compte des produits dérivés.

Principales sous-pondérations (% d'actif, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
TOTALENERGIES SE	-	3,09%	-3,09%
SAP SE	-	2,31%	-2,31%
AIR LIQUIDE SA	-	1,69%	-1,69%
ASML HOLDING NV	3,17%	4,63%	-1,46%
BAYER AG	-	1,39%	-1,39%
AIRBUS SE	-	1,33%	-1,33%
PROSUS NV	-	1,26%	-1,26%
BANCO SANTANDER SA	-	1,16%	-1,16%
MERCEDES-BENZ GROUP AG	-	1,13%	-1,13%
ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV	-	1,10%	-1,10%
<b>Total</b>	<b>3,17%</b>	<b>19,09%</b>	<b>-15,92%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## ACTION ■

## Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs, source : Amundi)

	Portefeuille	Indice
LVMH-MOET HENNESSY LOUIS VUITT	5,44%	4,00%
IBERDROLA SA	4,37%	1,43%
SANOFI	4,10%	2,81%
SIEMENS AG	3,90%	1,90%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	3,87%	1,53%
L OREAL SA	3,73%	1,95%
VINCI SA	3,59%	1,13%
BNP PARIBAS SA	3,18%	1,28%
ASML HOLDING NV	3,17%	4,63%
ALLIANZ SE	3,11%	1,84%
<b>Total</b>	<b>38,44%</b>	<b>22,50%</b>

Les titres mentionnés ne doivent pas être considérés comme des recommandations d'achat ou de vente d'un titre donné.

## Indicateurs (Source : Amundi)

Indicateurs	44
Nombre de lignes en portefeuille	44

## Caractéristiques principales (Source : Amundi)

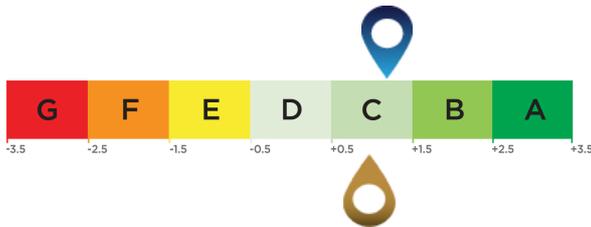
Forme Juridique	SICAV
Droit applicable	de droit Luxembourgeois
Société de gestion	Amundi Luxembourg SA
Société de gestion déléguée	Amundi Ireland Limited
Dépositaire	CACEIS Bank, Luxembourg Branch
Date de création de la classe	07/06/2019
Devise de référence de la classe	EUR
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code ISIN	LU1880391971
Souscription minimum: 1ère / suivantes	5000000 Euros / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J avant 14:00
Frais d'entrée (maximum)	0,00%
Frais de gestion directs annuels maximum	-
Frais de gestion indirects annuels maximum	-
Commission de surperformance	Oui
Commission de surperformance (% par an)	20,00% %
Détail de la commission de surperformance	MSCI EMU Index
Frais de sortie (maximum)	0,00%
Frais courants	0,61% (prélevés) - 26/10/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Historique de l'indice de référence	30/12/2015: 100,00% MSCI EMU

## ACTION ■

## Note ESG moyenne (source : Amundi)

Notation environnementale, sociale et de gouvernance

## Univers d'investissement ESG: MSCI EMU



Score du portefeuille d'investissement: 1,20

Score de l'univers d'investissement ESG<sup>1</sup>: 0,99

## Couverture ESG (source : Amundi)

	Portefeuille	Univers d'investissement ESG
Pourcentage avec une notation ESG Amundi <sup>2</sup>	99,63%	100,00%
Pourcentage pouvant bénéficier d'une notation ESG <sup>3</sup>	99,63%	100,00%

## Lexique ESG

## Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

- « E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).
- « S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).
- « G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires ...).

## Notes ESG

**Note ESG de l'émetteur :** chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

**Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille:** le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

## Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi<sup>4</sup>, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

<sup>1</sup> La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

<sup>2</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

<sup>3</sup> Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

<sup>4</sup> Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

## Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes).

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2022 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site [www.morningstar.com](http://www.morningstar.com).

## ACTION ■

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.